

Salaire projectionniste

Dans le cinéma, les salaires minimums mensuels sont garantis par la convention collective de l'exploitation cinématographique. L'aide opérateur a un salaire brut de 1 200 € par mois. L'opérateur touche un peu plus. L'opérateur chef gagne en brut entre 1 250 et 1 300 €. Au salaire de base, il faut généralement ajouter diverses primes voire un 13e mois.